Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 194

Rubrik: Dossier de l'éditorial

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1. Un cas exemplaire: le P-16

La mésaventure du « P-16 » montre clairement [1] comment l'influence conjuguée de milieux militaires et industriels peut conduire à la dilapidation de crédits publics importants. Pour le profit de qui ?

Après la guerre la fabrique d'avions et de véhicules l'Altenrhein (FFA) fut chargée par les autorités de développer un projet d'avion, et cela malgré le scepticisme des experts. Six ans plus tard, en 1952, ce projet aboutit au « P-16 ». Mais en 1957 la production en série n'est pas encore possible. Le Conseil national renonce au développement de la fabrique fédérale d'avions d'Emmen, sur une proposition de l'industriel Robert Bühler de Winterthour; et cela au profit du « P-16 ». La commission militaire est alors présidée par le conseiller national Th. Eisenring, conseiller juridique de la FFA. Après la chute du premier « P-16 », l'agence Farner inonde le pays d'articles de presse optimistes qui soutiennent la demande de la FFA de mettre en chantier quatre nouveaux prototypes. Il faut préciser que la FFA a déjà commencé la fabrication de ces prototypes six mois plus tôt, sans attendre l'acceptation des crédits par le Parlement...

Cependant, malgré les déclarations apaisantes des milieux militaires et de certains milieux économiques, les critiques contre le « P-16 » s'amplifient. Cet avion est déjà dépassé par le développement de l'aéronautique internationale. Certaines industries dont les intérêts sont opposés à cette entreprise, élèvent la voix. Ainsi, lors d'une séance de la commission militaire élargie qui se tient le 25 février 1958, on apprend que la maison Schindler s'oppose à la continuation de ce projet car les contributions fédérales (en douze ans, 60 à 75 millions de francs) versées pour le développement de cet avion ne servent en fait qu'à la réalisation d'une fabrique d'ascenseurs ! Walter Bringolf intervient dans le même sens au Parlement. Le conseiller national Furgler parle d'une lutte d'influence d'intérêts privés qui se déroule sur le terrain de la Défense nationale.

Malgré les critiques croissantes, Robert Bühler, lié à l'entreprise Sulzer, se prononce devant le Conseil national en faveur de l'avion suisse (coût supplémentaire 34 millions) et décrit le « P-16 » comme étant l'un des meilleurs avions d'attaque au sol.

Déjà la menace du chômage

Pourtant dès 1952 l'Association suisse de l'aéronautique (ASIA) déclarait que notre pays n'avait pas les moyens, ni financiers, ni techniques, de procéder au développement d'un avion. Après une intense campagne au cours de laquelle des représentants patronaux aussi bien que syndicaux brandissent la menace du chômage (déjà !), le Parlement approuve le passage à la production en série. Peu après c'est la chute du second « P-16 ». Dans la commission d'enquête qui est créée, nous retrouvons Robert Bühler. Le projet « P-16 » est alors brutalement enterré.

1 La plupart des informations de ce dossier sont tirées d'une excellente étude de Beat Kappeler, «Wer profitiert von der Rüstung», parue dans la «National Zeitung» du 22 juillet 1972.

2. Les experts intéressés

Nous avons souvent parlé dans DP *des commissions d'experts et du processus de décision pré-parlementaire qui tend à supprimer ses possibilités de choix au Parlement et le contrôle démocratique par le peuple. La part visible des liens entre l'industrie et l'armée, c'est dans les commisions consultatives du Département militaire qu'on peut les trouver (entre parenthèses, l'effectif total de la commission, puis le nom des membres dont la fonction ou la profession est significative).*

Commission de l'armement

(8 membres)
Président : Professeur Ed. Amstutz
Paul Dinichert, directeur du laboratoire suisse de recherches horlogères
Armin Baltensweiler, direction générale de Swissair
Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère et de Interfood (Suchard-Tobler)
Jakob Bauer, direction générale de Hassler SA, Berne
Professeur Daenzler, Ecole polytechnique fédérale
Fritz König, directeur de l'Association suisse des ferblantiers-appareilleurs
Emilio Kronauer, Sécheron (BBC)
Franz Luterbacher, PDG de Brown Boveri (BBC)

Commission pour les avions militaires

(8 membres)
Président : Professeur Ed. Amstutz
Armin Baltensweiler, direction générale de Swissair
Max Epprecht, directeur de Rieter, Winterthour
Robert Lang, directeur général du Crédit suisse, conseil d'administration de Georg Fischer S.A.
Paul Waldvogel, directeur général de Charmilles, Genève

Commission des télécommunications et de l'électronique militaires

(14 membres)
Président : divisionnaire Ernst Honegger
Jakob Bauer, direction générale de Hassler SA
Arnold Braun, directeur de Siemens-Albis (contrôlé à 20 % par le Crédit Suisse par l'intermédiaire d'Electrowatt)
Paul Folini, directeur de Philips Suisse
Oskar Grob, directeur de Zellweger SA, Niederuster

3. Les fabriques fédérales d'armes: des parents pauvres

Nous lisons dans le rapport de l'Institut d'éthique sociale (p. 38) : « Constatons pour terminer que trop peu d'attention a été portée à la question de savoir si une majeure partie de la production de l'industrie privée ne pourrait pas être reprise par les entreprises de la Confédération. A ce propos, le chef de l'armement constate simplement que la reprise par les ateliers fédéraux, de la production privée ne pourrait guère se réaliser sur une vaste échelle. Cette affirmation indique cependant qu'un transfert de la production privée dans les entreprises fédérales (après aménagement indispensable) s'avérerait des plus praticables. En vérité, avant de nier toute possibilité dans ce domaine « il conviendrait d'étudier sur la base de faits concrets (comme par exemple les commandes prévues) quelles seraient les mesures à prendre à cet effet » (H. Schulthess, dans sa conférence de Lenzbourg).

A plusieurs reprises au Parlement et dans d'autres milieux on a demandé la fermeture des fabriques fédérales d'armes. Le rapport Weber lui-même n'est pas tendre pour ces ateliers, leur capacité économique et technique. Le Conseil fédéral lui aussi, dans ses lignes directrices concernant la politique d'armement, a précisé qu'il s'adresserait le plus possible à l'industrie privée, réservant aux ateliers fédéraux les travaux non rentables et ceux qui sont soumis au secret militaire ! Où l'on retrouve la vieille formule : socialiser les coûts, privatiser les bénéfices. Formule qu'illustre parfaitement le directeur Grossbacher, du groupe de l'armement, lorsqu'il déclarait en 1968 devant l'Association suisse pour la technique militaire, que l'Etat devait financer à 100 % la recherche militaire et qu'un remboursement partiel n'était envisageable qu'au cas où une utilisation civile serait possible ultérieurement. Il faut préciser que deux ans plus tôt on avait pu lire ce même argument dans un opuscule édité par cette même Association suisse pour la technique militaire, fort liée à l'industrie d'armement.

Quand une affaire paraît intéressante, l'industrie privée n'hésite pas à concurrencer les fabriques de la Confédération. Ainsi les ateliers fédéraux de Thoune décident, après le succès des chars 61 et 68 de développer toute une série de blindés. C'est le moment que choisit la fabrique de véhicules de Kreuzlingen pour proposer à la Confédération l'étude et la réalisation d'un chasseur de chars. Un consortium a déjà été créé au sein de l'Association suisse des constructeurs de machines pour cette opération. Mais cette fois-ci, la Confédération déclina les offres de l'entreprise privée.

Max Lattmann, directeur de Contraves SA (Bührle)
Arnold Schellenberg, vice-directeur de Standard Téléphone + Radio (filiale de la firme mondiale ITT)
Rudolf Schüpbach, directeur de BBC
Walter Stricker, vice-directeur de Autophon SA

Commission de la défense contre avions
(9 membres)
Président : commandant de corps Eugen Studer
Jean-Jacques Bolly, directeur de Grieser
Hans Burckhardt, sous-directeur de la Rentenanstalt
Georg Gerber, vice-directeur de Sulzer SA
Adolf Gugler, directeur des Forces motrices de la Suisse centrale (contrôlées par le Crédit Suisse à travers Electro-Watt)
Ugo Kappenberger, de Siemens-Albis SA
Eugen Strüby, directeur de Contraves SA (Bührle)

Commission militaire d'électricité
(11 membres)
Président : Colonel Etienne Duval
Josef Blankart, directeur des Forces motrices de Suisse centrale
Urs Sieber, administrateur-délégué de la Cellulose Attiholz
Ernst Trümpy, directeur de Aar-Tessin (contrôlé par Motor Colombus)

Commission de l'aviation
(9 membres)
Président: commandant de corps Eugen Studer
Friedrich Dannecker, directeur de Heberlein SA
Ulrich Näf, directeur de la Schweizerische Industriegesellschaft (SIG)
Rodolf Schmid, directeur de Sulzer SA
Heinrich Uehlinger, de Bührle

Commission des blindés
(9 membres)
Président : Jurg Schoellhorn, Brasserie Haldengut
Edwin Somm, ingénieur à BBC
Gottfried Straub-Gyr, Landis et Gyr, Zoug

Commission du génie et des fortifications
(8 membres)
Président : brigadier Maurice Brun
Hans Hubmann, technicien chez Georg Fischer SA
Heinrich Pfändler, chef de la place d'aviation de Berne, Alpar SA
Jürg Shoellhorn, brasserie Haldengut

T.-A.-Fernausgabe

Le titre allemand s'impose pour signaler l'édition en langue allemande que le Tages-Anzeiger *de Zurich publie hebdomadairement depuis 1967. Diffusé par avion dans plus de 100 pays (un tiers à destination des Etats-Unis et du Canada), imprimé sur papier mince, sur seize pages, ce supplément atteint, par exemple, 36 abonnés en Nouvelle-Zélande. Tirage actuel : plus de 5600 exemplaires. Une presse qui se porte bien.*